

**Zeitschrift:** Revue économique Suisse en France  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 78 (1998)  
**Heft:** 1: La Suisse 4e investisseur en France : implantations emplois secteurs d'activités

**Artikel:** Investissements suisses en France : vers la modération  
**Autor:** Deàk, Isabelle  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-889372>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Investissements suisse en France : Vers la modération

Résumé, par la Rédaction  
de la Revue, de l'étude d'Invest in  
France Agency Suisse, Zurich.

Cette étude a porté sur les  
sociétés industrielles ou de servi-  
ces à l'industrie dont 20 % du  
capital est détenu au moins par  
un groupe ayant la Suisse pour  
pays d'origine. De même, elle ne  
prend en compte que les investis-  
sements significatifs,  
c'est-à-dire ceux supérieurs à  
10 millions FRF et contribuant  
à la création d'au moins  
10 emplois sur une période de  
3 ans. Si la courbe de ces inves-  
tisements semble stagnée ces  
dernières années, il n'en va  
apparemment pas de même pour  
la création de très petites  
structures qui,  
selon certaines sources, semble,  
sans qu'il soit possible de la  
quantifier, prendre  
une certaine importance.

**A**près une très forte  
croissance enregistrée durant la période  
1990-1992, les investissements indus-  
triels suisses en France se sont stabili-  
sés. Sur fond de rachat d'entreprises  
existantes - plus que de créations de  
sites de production - on assiste en outre à une plus  
grande diversification géographique des implanta-  
tions suisses. Traditionnellement situés en Alsace,  
en Rhône-Alpes et en Ile-de-France, certains investis-  
sements ont été réalisés dans la Région PACA ou en  
Aquitaine par exemple.

## La Suisse, 4<sup>ème</sup> investisseur étranger en France

Cette légère stagnation des investissements suisses ne modifie cependant en rien le classement général des implantations étrangères en France. La Suisse reste, avec 511 sites industriels et 75.000 emplois, le 4<sup>ème</sup> investisseur étranger en France, juste derrière les Etats-Unis, l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Entre 1992 et 1997, outre 30 extensions de site, 50 créations d'entreprises et 55 prises de participations ou rachats de sociétés ont été identifiés. Cela représente 105 nouvelles implantations sur un total de 511 ; ce qui signifie que plus de 20 % des investissements industriels suisses en France ont été réalisés ces

cinq dernières années, chiffre d'autant plus significatif que l'attrait de la France pour les grands groupes helvétiques ne date pas d'hier, l'implantation de certains remontant même à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Sur les 50 créations  
d'entreprises  
suisse en France  
ces cinq dernières  
années, 60 % ont  
été réalisées en  
région frontalière.**

En termes d'implantation, la proximité avec la maison-mère apparaît toujours comme l'un des principaux critères. Sur les 50 créations d'entreprises suisses en France enregistrées ces cinq dernières années, 60 % ont été réalisées en région limitrophe :

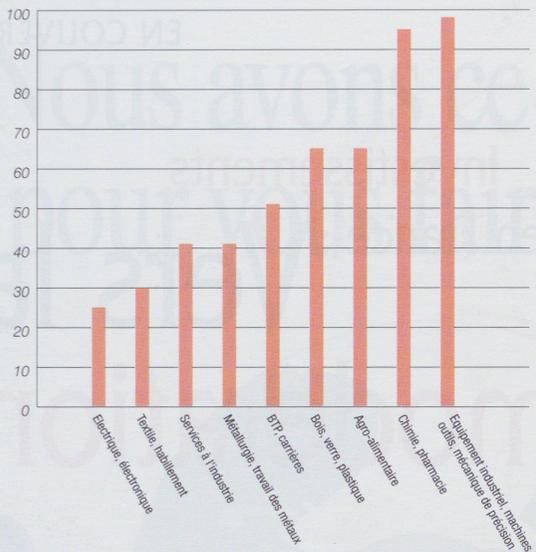
- 19 implantations en Alsace dont 15 dans le seul département du Haut-Rhin ;
- 6 implantations en Rhône-Alpes et
- 5 en Franche-Comté, dont 4 dans le Doubs, département le plus proche de la Suisse.

Il existe ainsi une sorte de barrière temporelle que les industriels suisses se refusent à franchir : celle des deux heures de trajet entre la société-mère et la société filiale. A l'intérieur de cette zone, les dirigeants suisses conservent la possibilité de se rendre rapidement sur les lieux d'exercice de leur pouvoir économique lorsque le besoin s'en fait sentir. Ce souci de

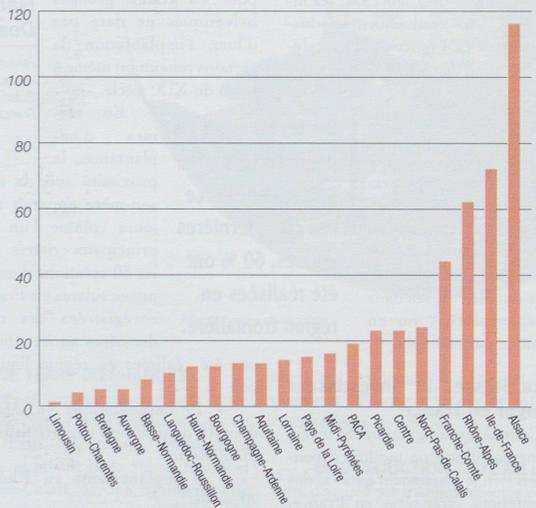


**Isabelle  
Deak**

Revue  
économique  
Suisse en  
France



Nombre d'implantations par secteurs d'activité.



Nombre d'implantations par régions.

proximité doit être rapproché du fait que, dans la plupart des cas, les industriels détiennent une très large majorité, souvent proche de 100 %, du capital social de leur filiale. Outre l'investissement financier, le souci de conserver la pleine maîtrise de l'activité et donc d'exercer un réel pouvoir de gestion, est un des facteurs déterminants pour le choix géographique de

l'implantation. Entre également en ligne de compte l'aspect culturel et linguistique : les entreprises suisses allemandes choisissent le plus souvent l'Alsace comme lieu d'élection de leur filiale, les sociétés suisses romandes, la Franche-Comté et la Région Rhône-Alpes. La carte ci-contre est une parfaite illustration. L'attitude des industriels suisses apparaît ainsi aty-

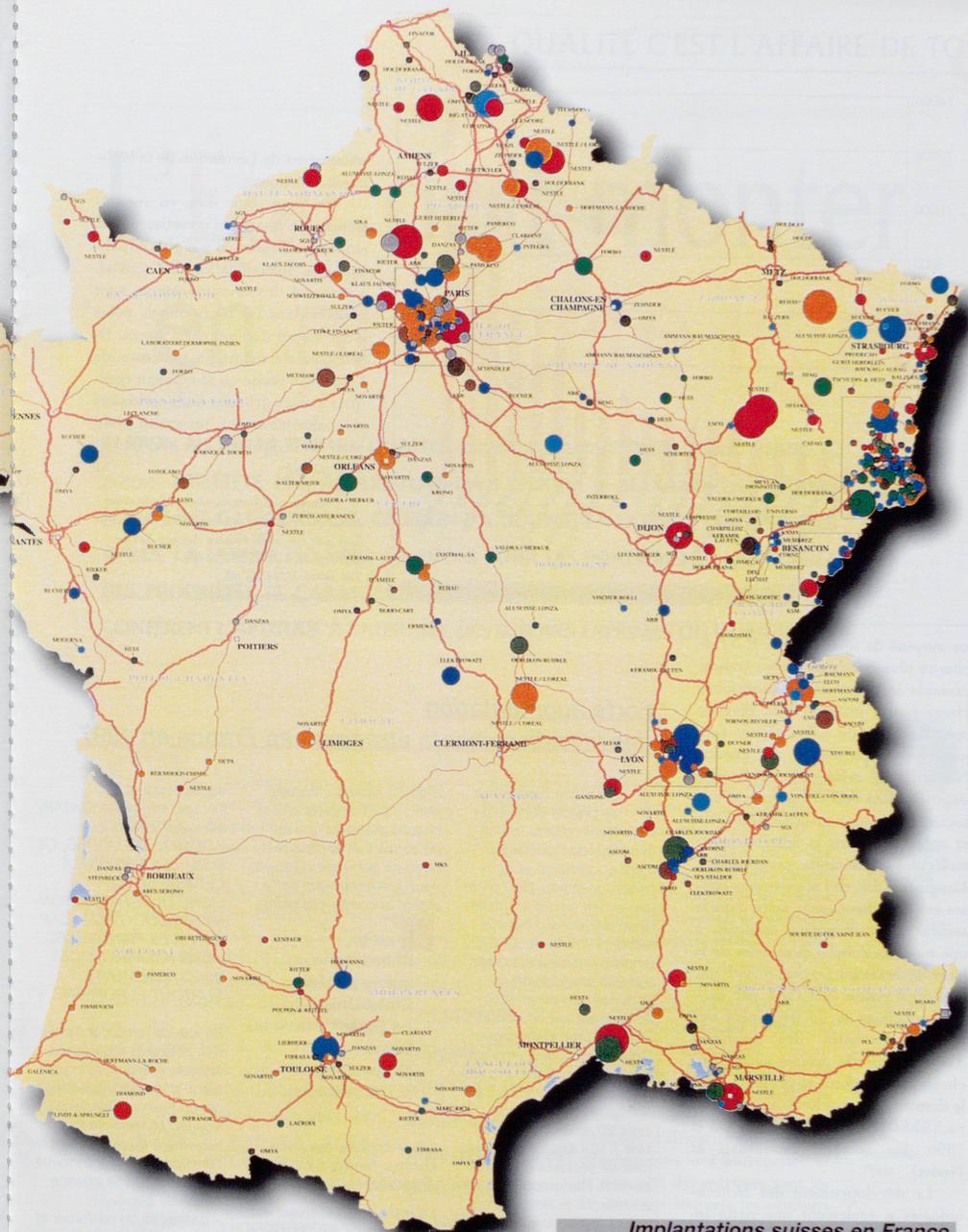
pique en regard des autres investisseurs étrangers qui choisissent généralement de s'implanter dans les zones prioritairement aidées par la Datar.

Ce constat cependant ne date pas d'hier puisqu'il a déjà été largement analysé, au fil des décennies, dans notre Revue. Pour ne citer que les n° les plus récents (encore disponibles pour certains), il faut signaler l'étude parue dans le n° 4/1983 qui a servi de base aux suivantes parues dans les n° 3/1987 et 3/1993.

### Plus de rachats d'entreprises, moins de créations

Ce qu'il y a de plus intéressant en revanche, ces dernières années, c'est le rachat d'entreprises françaises par des sociétés suisses en commun parfois avec une autre entreprise étrangère. Ce mouvement s'inscrit dans la grande vague de fond des fusions-acquisitions à laquelle nous assistons depuis quelques années. Globalisation de l'économie oblige, les entreprises doivent de plus en plus se concentrer dans leur domaine de compétence pure. D'où ce phénomène de vente (d'une entreprise qui n'est que de loin liée à l'activité principale) ou de rachat (d'un savoir-faire, d'un programme de R+D, de capacités de production...) qui permet tout en se spécialisant davantage, de mieux résister à la concurrence ou, tout simplement, de n'être plus soi-même «opérable».

C'est ainsi que plus des 60 % des rachats d'entreprises françaises par des sociétés suisses (soit 55 sur 85) datent de ces cinq dernières années. Ces fusions-acquisitions sont d'importance très variable selon les domaines et concernent le plus souvent le secteur des services, comme en témoigne la fusion entre le Suisse Adia et le Français Ecco en 1996. Ce phénomène est cependant également très présent dans l'industrie, notamment dans la branche chimie-pharmacie en raison de la nécessité de rassembler



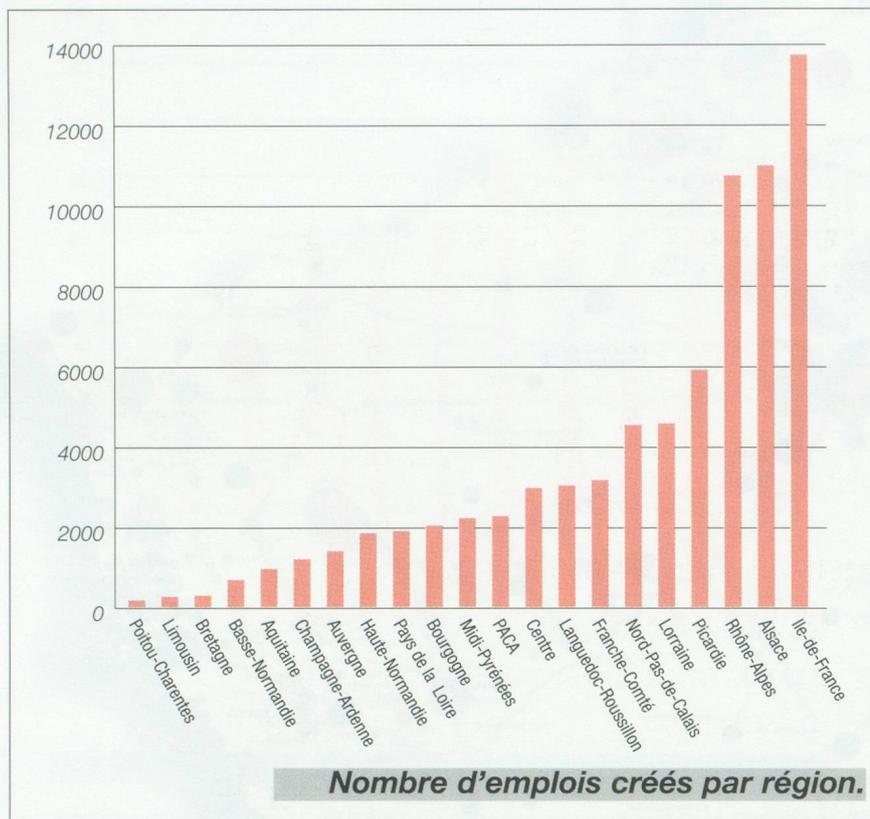
Implantations suisses en France.

### Secteurs d'activité

- Agroalimentaire
- Bâtiment/Travaux Publics/Carrières
- Bois/Verre/Plastique
- Electrique/Electronique

- Equipements industriels/Machines-outils/Mécanique de précision
- Industries chimique et pharmaceutique
- Métallurgie/Travail des métaux
- Services à l'industrie
- Textile/Habillement

- ### Effectifs par implantation
- 1000 - 1800
  - 500 - 1000
  - 250 - 500
  - 100 - 250
  - <100



notamment de l'évolution de la législation française.

On peut donc dire, en conclusion, qu'en matière d'investissements suisses en France, il y a plus d'expansion que de diversification de l'activité. La moitié des investissements sont réalisés dans les traditionnels pôles d'excellence de l'industrie suisse. Ils reflètent de même la structure de l'industrie suisse où se côtoient quelques grands groupes multinationaux et, majoritairement, un grand nombre d'entreprises de moins de 200 salariés. +

Source : « L'investissement industriel suisse en France », octobre 1997. Etude réalisée par Invest in France Agency Suisse. Zeltweg 48, CH-8032 Zurich. Tél. 0041 1/261 45 00. E-mail : ifa@schweiz@access.ch

les moyens de financer une R+D de plus en plus coûteuse. Citons comme exemple le rachat des Laboratoires Henri Faure intégrés à la division ophtalmologie de Ciba Vision (aujourd'hui appartenant au groupe Novartis) et celui, par la Société Jago Pharma AG (Muttentz), d'une société française implantée dans l'Ain et spécialisée dans la fabrication de molécules à libération programmée. L'augmentation des acquisitions suisses est également assez nette dans le secteur agro-alimentaire français, à une moindre échelle dans ceux de la haute-technologie (rachat d'HPF par le groupe suisse ASCOM, par ex.), de l'emballage et du traitement des métaux et, enfin, des machines d'équipement (le groupe suisse Bucher a ainsi renforcé sa présence dans le domaine des machines agricoles en rachetant, respectivement en 1993 et 1996, les sociétés Audureau et Nodet).

Le développement des biotechnologies a également une nette influence sur les investissements suisses en France. A l'interface de deux secteurs de pointe (la chimie-pharmacie et l'agro-alimentaire) on assiste depuis quelque temps tant à des créations que des extensions de sites ainsi qu'à des rachats de laboratoires. Le secteur de l'environnement a également le vent en poupe en raison

## Forte augmentation des investissements étrangers en France en 1997

Lors d'une conférence de presse donnée en février dernier par le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 1997 a été une année record en matière de décisions d'investissements étrangers. 24.212 emplois ont ainsi été créés, soit une progression de 6 % par rapport à 1996. 362 projets ont vu le jour avec, en tête, l'Allemagne (70 projets ; 4.328 emplois), suivie par les Etats-Unis (59 projets ; 4.055 emplois). La Suisse arrive au 8<sup>e</sup> rang avec 30 projets représentant 1.122 emplois. En termes de secteurs d'investissement, l'automobile arrive en tête (18 % des emplois créés) ; vient ensuite celui de l'électronique/télécommunications/informatique avec 16 % des emplois créés. La décision de la firme japonaise Toyota Motor Corporation d'implanter son site de production européen dans le Nord/Pas de Calais permet à cette région de décrocher la palme

d'or (55 projets d'installation ; 5.076 emplois créés). Notons d'ailleurs que la présence suisse dans le Nord de la France n'est pas négligeable puisque cette région accueille des entre-

**En tête, l'Allemagne, suivie par les Etats-Unis. La Suisse arrive au 8<sup>e</sup> rang (30 projets, 1.122 emplois).**

prises importantes telles Danzas, Nestlé, Sika, ABB, Alusuisse, Holderbank...

Le reste du classement est sans surprise. En deuxième position se trouve l'Ile-de-France (26 projets ; 2.346 emplois), suivie de près par l'Alsace (34 projets ; 2.059 emplois) et par Rhône-Alpes (33 projets ; 1.911 emplois).

Lors de cette conférence de presse, Jean-Louis Guigou, Délégué à l'Aménagement

du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) relevait d'ailleurs que « COMME TOUJOURS, CE SONT LES RÉGIONS À L'EST DE LA LIGNE LILLE-PARIS-LYON-MARSEILLE - LPLM - QUI SONT LES PRINCIPALES BÉNÉFICIAIRES DE CES INVESTISSEMENTS SURTOUT EUROPÉENS. »

En vue de renforcer l'action des différents organismes français œuvrant à l'implantation d'entreprises étrangères en France, Dominique Voynet, Ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a annoncé la création d'une agence nationale qui « permettra de renforcer et de mieux regrouper les moyens de l'Etat, des collectivités et des entreprises consacrés à la prospection des investisseurs étrangers. » **Dossier de presse disponible auprès de la Rédaction de la Revue. Tél. 0033 1 48 01 05 51**